

GUIDE DU COMPOSTAGE

partagé



**Un travail d'équipe
Ensemble réduisons
nos déchets !**



Compostage = processus naturel de dégradation des matières organiques par des micro-organismes et organismes permettant d'obtenir un terreau fertile.

Pourquoi composter ?

- Pour valoriser vos biodéchets
- Pour fabriquer votre propre amendement organique de qualité gratuitement et 100 % naturel, qui fertilisera votre sol et vos plantes
- Pour réduire le volume de vos déchets et limiter les impacts sur l'environnement
- Pour diminuer la quantité d'ordures ménagères enfouies

1/3
de notre
poubelle
est
compostable

Qu'est ce qu'un site de compostage partagé ?

= dispositif adapté à l'habitat collectif ou pour des habitants ne disposant pas d'un terrain suffisant pour gérer les biodéchets chez eux.

Les objectifs =

- proposer une solution de proximité pour vos déchets de cuisine
- favoriser la création d'un lien entre les habitants d'un quartier

Quels déchets composter ?

DÉCHETS AUTORISÉS :



- épluchures de fruits et de légumes,
- coquilles d'oeufs,
- fruits de légumes crus ou cuits,
- marcs de café avec le filtre, sachets de thé et infusion,
- pain rassis,
- restes de repas : pâtes, riz ...
- papier essuie-tout

DÉCHETS INTERDITS :



- les plastiques biodégradables ou compostables
- les restes de poisson et de viande,
- les pelures d'agrumes non coupées,
- les noyaux et coquilles non pilés,
- les excréments d'animaux, litières,
- les poussières d'aspirateurs, balayures,
- charbon de barbecue, cendres,
- plastiques, matières synthétiques,
- verre, métaux ...

Les étapes clés du compostage

Dans ma cuisine :

- je trie mes biodéchets
- je les découpe en morceaux
- je les mets dans mon bioseau

1



Dans le composteur :

- 1 je vide mes biodéchets
- 2 je recouvre de matières sèches, issues du bac à broyat
- 3 je mélange l'ensemble des apports

2

3



SOS COMPOSTEUR !

- une odeur
- des moucheron
- pas de décomposition
- presque plus de broyat
- etc ..

Contactez la CCBD

Dans le bac de maturation :

- je n'y touche pas
- je laisse le compost mûrir

À NOTER

La règle du 50/50 :
un mélange équilibré entre déchets alimentaires et matières sèches
= la garantie d'un compost réussi et sans odeur !

Que faire du compost ?



Le compost est prêt ?

Il a une couleur brun, foncé ? Il a une odeur de sous bois ? Il a une texture fine, grumeleuse ? Il n'y a plus d'insectes ? alors le compost est mûr ...

C'est l'occasion d'organiser un moment convivial !

Chaque foyer participant à l'opération pourra récupérer une part du compost et l'utiliser pour lui-même (plantes d'intérieur, jardinières).

Le surplus pourra être utilisé dans les espaces verts communs.

Comment l'utiliser ?

100% naturel ! C'est un fertilisant idéal pour les plantes d'intérieur, les jardinières, les jardins collectifs !

Vous pouvez l'utiliser pour :

- protéger et nourrir
- fertiliser
- favoriser la croissance des plantes

ATTENTION

**JAMAIS PUR !
TOUJOURS EN MÉLANGE
POUR LE REMPOTAGE
ET LES SEMIS**
= 1/3 de compost
et 2/3 de terre

BESOIN D'AIDE OU DE CONSEIL ?

Contactez le service environnement

04 92 58 98 31

06 11 89 23 97

c.hennion@ccbd.fr

accueil@ccbd.fr

